



Prix de vente habitation	Honoraires TTC acquéreurs	Prix de vente terrain	Honoraires TTC acquéreurs
Jusqu'à 149 999 €	7 % du prix de vente (forfait mini de 8500 €)	Jusqu'à 50 000 €	5 000 €
De 150 000 € à 249 999 €	6 % du prix de vente	A partir de 50 001 €	8 % du prix de vente avec forfait mini de 8 500 €
De 250 000 € à 349 999 €	5,5 % du prix de vente		
De 350 000 € et au-delà	4,5 % du prix de vente		
Garage & box : 6 500 € TTC			
Emplacement de parking : 2 500 € TTC			
Vacation avis de valeur (succession, ISF...) forfait de 150 € TTC			

Honoraires de transaction vente de neuf et lotissements selon contrats de commercialisation.

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleurs	Honoraires TTC locataires
Vacation	60 €	
Entremise et négociation	50 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	6 % du loyer annuel	6 % du loyer annuel (selon loi ALUR prix maximum 10€/m² à la charge du locataire)
État des lieux location vide	2 % du loyer annuel	2 % du loyer annuel (selon loi ALUR prix maximum 3€/m² à la charge du locataire)
Box, garage ou emplacement de parking	7,50 % du loyer annuel	7,50 % du loyer annuel
Avenant	180 €	

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleurs
Gestion immobilière (pack confort)	8,40 % (Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges compris).
Gestion avec assurance GLI (2,10 % pack sérénité)	10,50 % (Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges compris).

Le mandat est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PRESQU'ÎLE FONCIER IMMOBILIER – 1 bis, boulevard du nord 44350 GUÉRANDE / Honoraires au (15 janvier 2024)

SAS / Capital social de 7500 € / RCS SAINT-NAZAIRE 349 751 149 Carte professionnelle CPI 4402 2015 000 001 647 délivrée par CCI NANTES – SAINT NAZAIRE

Garantie : SO.CA.F 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.



Prix de vente fonds de commerces, murs commerciaux, cessions de pas de porte, droits au bail	Honoraires HT acquéreurs
Jusqu'à 100 000 €	10 000 € (12 000 € TTC)
A partir de 100 001 €	7 % du prix de vente avec forfait mini de 10 000 € HT (8,4 % TTC)
Vacation estimation professionnelle sans prise de mandat forfait de 300 € HT	

Locations	Honoraires HT preneurs ou acquéreurs
Baux commerciaux, professionnels & dérogatoires	25 % HT du loyer annuel (30 % TTC)
Convention de sous-location	20 % HT du loyer annuel (24 % TTC)
Avenant	400 € HT (480 € TTC)
Rédaction et renouvellement bail	1 000 € HT (1200 € TTC)
Rédaction bail dérogatoire	1 mois de loyer HT dans la limite de 500 € HT
Résiliation de bail amiable	500 € HT (600 € TTC)
État des lieux	300 € HT (360 € TTC)

Prestations de gestion	Honoraires HT bailleurs
Locaux commerciaux et professionnels	6 % HT (Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges compris).

Le mandat est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PRESQU'ÎLE FONCIER IMMOBILIER – 1 bis, boulevard du nord 44350 GUÉRANDE / Honoraires au (15 janvier 2024)

SAS / Capital social de 7500 € / RCS SAINT-NAZAIRE 349 751 149 Carte professionnelle CPI 4402 2015 000 001 647 délivrée par CCI NANTES – SAINT NAZAIRE

Garantie : SO.CA.F 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.